

➤ **Membres présents/représentés**

ARNAUD Robert	Editions de la navigation du Rhin
BRANGET Françoise	Conseillère Régionale de Franche-Comté
BUCHERT Marc	Mulhouse-Alsace Agglomération
DAHL Arsène	Pouvoir
DOURLENT Michel	CNBA
FELLMANN Gérard	Ets Public Port Rhénan Colmar/Neuf-Brisach
GAILLET Luc	Société Industrielle de Mulhouse
KAMMERER Laurent	Personne qualifiée
SCHILDKNECHT Georges	Acuta
VIRET Pascal	Association Saône-Rhin Europe
ZORN Jean-Michel	Assoc. Pour le développement et la promotion du tourisme fluvial

POUVOIRS

BRONNER Hervé	à R. ARNAUD
DAHL Arsène	à JM ZORN
GROS Jean-Pierre	à F. BRANGET
WEISS Eberhardt	à F. BRANGET

➤ **Autres participants (non-membres)**

HASSAÏN Maurice	Réviseur aux Comptes
HELL Patrick – Secrétaire Général du Consortium	CCI Sud Alsace Mulhouse
DUBOURG Pierre	CNBA
CHAUVY Pascal	M2A
SCHMITT Olivier	CCISAM

➤ **Rappel de l'ordre du jour**

1. Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 13.05.2015
2. Rapport sur les activités du Bureau/projet de rapport moral 2015 du CA
3. Débat d'orientation générale
4. Nouvelle gouvernance
5. Comptes 2015 et budgets 2016 et 2017 (rapports du Trésorier et du Réviseur aux Comptes)
6. Préparation de l'assemblée générale 2015 (vote des résolutions)
7. Divers

Annexes à ce compte rendu :

- ⇒ **Rapport d'activités/rapport moral 2015**
- ⇒ **Rapports du Trésorier et du Réviseur aux comptes**
- ⇒ **Budgets 2016 et 2017**

Accueil des participants par la Présidente-Déléguée, Françoise Branget, qui, avec 15 membres présents ou représentés sur 18, constatant le quorum atteint, ouvre la séance du CA et aborde l'ordre du jour.

1. Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 28.04.2015

Décision



En l'absence de remarques écrites ou orales, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport sur les activités du Bureau

Françoise Branget rend compte des principales activités accomplies par les membres du Bureau et présente, puis commente le projet de rapport moral (en annexe). Elle se félicite tout particulièrement de l'annonce du rendu le 8 mars prochain des études relatives au projet « Saône-Moselle, Saône-Rhin », restitution à laquelle le Consortium sera convié. Le Conseil souhaite à cet égard que soit négocié auprès de la Préfecture coordinatrice, le principe de participation d'une délégation paritaire des associations Seine-Moselle-Rhône et Consortium, idéalement par exemple de 5 participants pour chacune des associations. L'intérêt, dans cette perspective, d'un entretien préalable avec le Président de l'association Seine-Moselle-Rhône, André Rossinot, est souligné par le CA et fera l'objet d'une demande officielle. Les prochaines échéances électorales de 2017, la perspective d'une révision en 2018 des priorités françaises en matière d'infrastructures de transport (revoyure des conclusions du rapport Duron), les vellétés de relance au niveau européen des investissements dans les projets d'infrastructures de portée européenne (appels à projet), dégagent de nouvelles opportunités d'opérations de promotion pour le transport fluvial, notamment à l'endroit du projet « Saône-Moselle, Saône-Rhin », qu'il conviendra de saisir et d'exploiter. Luc Gaillet suggère qu'une invitation soit lancée à Catherine Trautmann, coordinatrice d'un corridor européen, pour permettre un échange sur la politique européenne des infrastructures de transport. Michel DOURLANT évoque également diverses questions relatives au transport fluvial, notamment règlementaires, tarifaires, aux trafics, à la localisation des entreprises fluviales, d'entretien du réseau etc... déterminantes pour l'avenir de l'activité fluviale, notamment artisanale. Il annonce une opération de mobilisation en 2017, en faveur notamment de l'entretien du réseau fluvial (opération « Agir pour le fluvial »). Le Consortium s'associera volontiers à cette mobilisation.

Décisions



Validation du projet de rapport moral du CA
Demande (auprès de la Préfecture) de parité des délégations (Consortium et SMR) à la restitution des études SMSR du 8 mars prochain
Appui de la mobilisation de la CNBA (opération : Agir pour le fluvial)
Demande d'entrevue avec André Rossinot
Demande d'intervention à C Trautmann sur la politique européenne des infrastructures de transport

3. Débat d'orientation générale

Une meilleure prise en compte par le Consortium des questions relatives à l'intermodalité, articulée sur le transport fluvial, notamment dans la perspective d'un aménagement plurimodal (fluvial et ferroviaire) de l'axe Rhin-Rhône et d'une desserte optimisée des plates-formes portuaires, a fait l'objet d'intenses débats au sein du Bureau. Une note stratégique de synthèse a été rédigée et est présentée au Conseil d'administration (en annexe). Cette note rappelle la priorité fluviale de l'association, affiche son objectif majeur d'aboutir à la réalisation dans les meilleurs délais d'une liaison fluviale entre le Rhin Supérieur et la vallée du Rhône. Elle entérine également l'opportunité de renforcer cette approche d'équipement plurimodal de l'axe Rhin-Rhône-Méditerranée, en vue de massifier et d'ancrer le passage de flux de transport dans ce corridor entre Rhône et Rhin. Cette nouvelle orientation stratégique fait l'objet d'un ultime échange de points de vue au sein du CA et la note de synthèse est soumise au vote.

Pour: 8
Contre : 5

Abstention : 1

La nouvelle orientation stratégique est donc adoptée. Il conviendra de préciser le portage et l'organisation de cette plus grande ouverture à la dimension plurimodale, d'équipement également ferroviaire fret de l'axe Rhin-Rhône, qui pourraient faire l'objet de la constitution d'un groupe de travail ad hoc.

Pierre DUBOURG rappelle l'intérêt et l'enjeu d'apporter une plus grande attention aux problèmes rencontrés par les infrastructures fluviales de petit gabarit. Jean-Michel ZORN rappelle que le Consortium a pour vocation d'accompagner ou d'appuyer, selon des modalités à négocier, tout projet susceptible de bénéficier au transport fluvial et invite la CNBA à ne pas hésiter à soumettre au Consortium des projets en ce sens.

Marc Buchert souligne l'opportunité d'intervenir auprès du pôle métropolitain Strasbourg-Colmar-Mulhouse, qui élabore actuellement son schéma directeur d'aménagement, afin de positionner le projet de liaison fluviale entre le Rhin Supérieur et le Rhône dans les 6 premiers projets d'infrastructures souhaités par ce pôle. Un courrier sera élaboré en ce sens.

Décision



Rédaction d'un courrier au pôle métropolitain Strasbourg-Colmar-Mulhouse
Adoption de la nouvelle stratégie du Consortium (2017/2020) –voir note en annexe-

4. Nouvelle gouvernance

Philippe RICHERT ayant exprimé son souhait de quitter ses fonctions de Président du Consortium en raison de sa charge de travail de par sa qualité de président de la région Grand Est, il est proposé à Françoise BRANGET d'assumer désormais officiellement cette Présidence, en l'absence de toute autre candidature, y compris pour le poste de président délégué. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Georges Schildknecht réitère le souhait pour les chargeurs de bénéficier d'une Vice-présidence au sein du Bureau. Cette demande sera examinée lors du renouvellement complet des instances en 2017.

Décision



Le CA élit Françoise Branget au poste de Présidence de l'association

5. Comptes 2015 et budgets 2016 et 2017(rapport du Trésorier et du Réviseur aux Comptes)

Jean-Michel ZORN et Maurice HASSAIN présentent leurs rapports respectifs (en annexe). Ils ne font l'objet d'aucunes observations particulières et sont validés, ainsi que les projets de budgets 2016 et 2017. Ces derniers sont toutefois en net déficit, en raison de la réduction drastique du montant des cotisations survenue en 2015 et de la baisse du nombre de cotisants, ainsi que du non renouvellement d subventions exceptionnelles. Françoise Branget qui a rencontré Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, nourrit l'espoir d'obtenir en 2017 l'adhésion officielle de cette collectivité au Consortium. Les budgets 2016 et 2017 (ce dernier tenant compte d'un effort particulier déployé en faveur des outils de communication de l'association), nécessiteront donc des ponctions sur les réserves, entérinées par le CA.

Décision



Le CA entérine les comptes 2014 et adopte les projets de budgets 2016/2017. Quitus est donné au Trésorier.

6. Préparation de l'assemblée générale 2016

Décision



Le Conseil adopte les projets de résolutions suivantes qui seront soumis pour validation à l'AG :

1. PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport moral du Conseil d'Administration, des rapports du Trésorier et du Réviseur aux Comptes pour l'année 2015 et les approuve.

2. DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale note le résultat déficitaire de 6667 € sur l'exercice 2015 et décide d'affecter ce résultat en report à nouveau. L'Assemblée Générale donne décharge au Conseil d'Administration et quitus au Trésorier pour leur gestion durant l'exercice clos au 31.12.2015

3. TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les budgets prévisionnels de 2016 et de 2017.

4. QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve la nouvelle gouvernance de l'association, la Présidence étant désormais assumée par Françoise Branget.

7. Divers

Jean-Michel ZORN informe le CA du projet émis par le Bureau de rédiger en 2017 un bulletin semestriel de l'association. Contact a été pris par ses soins auprès de NPI en ce sens. L'opportunité d'une nouvelle plaquette de présentation sera également examinée en 2017. Enfin, le site internet fera également l'objet d'un toilettage de sa présentation.

Gérard FELLMANN quitte ses fonctions au niveau du port de Colmar Neuf-Brisach, son mandat venant à échéance et la gouvernance portuaire devant évoluer sensiblement dans les mois à venir (fin de la concession VNF). Par voie de conséquence, il quitte également le Consortium. La Présidente et le CA le remercient pour son engagement au sein de l'association qu'il a fait profiter de son expérience et de ses conseils avisés.

Laurent Kammerer propose que le prochain CA se déroule au Sénat ou environs, autour du 8 mars, date de restitution des études socio-économiques de la liaison « Saône-Moselle, Saône-Rhin », afin de marquer symboliquement la présence de notre association symétriquement à celle de Seine-Moselle-Rhône qui tiendra alors son AG.

M Dubourg remplace désormais M Cossiaux en qualité de membre de la CNBA, suppléant de M Dourlent.